

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2006

OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION (deuxième lecture) - (n° 2876)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 31

présenté par
M. Brard

à l'amendement n° 6 M. Auberger

à l'ARTICLE 5

Dans la dernière phrase de l'alinéa 2 de cet amendement, après le mot :

« industrielle »,

insérer les mots :

« et sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.